

120. I orsqu'un médecin voit qu'une personne qu'il est appelé à visiter, est atteinte de la variole, du choléra, de la diphtérie, de la fièvre typhoïde, de la scarlatine ou autre maladie dangereuse pour la santé publique, il doit en notifier immédiatement la Commission locale d'Hygiène ou les officiers de santé ou le maire de la municipalité dans laquelle se trouve la personne atteinte de cette maladie.

130. Quand la variole, la diphtérie, le choléra, la fièvre typhoïde, la scarlatine, ou toute autre maladie contagieuse existe dans une municipalité, la Commission d'Hygiène de cette municipalité doit employer immédiatement tous les moyens possibles pour empêcher la maladie de se répandre, et de donner avec diligence avis public des lieux ou des maisons infectées par les moyens qu'elle croit les plus efficaces pour la sureté commune.

REPRODUCTIONS.

L'EXPOSITION DE L'HYGIÈNE DE L'ENFANCE.

Il n'est pas de questions qui intéressent plus tout le monde en général que celles qui se rattachent à l'hygiène et au bien-être de l'enfant. Nos amis les Drs. Chassaing, Monin, Brémond, Degoix, ont donc été parfaitement inspirés, en organisant cette année l'Exposition de l'Hygiène de l'Enfance, qui se tient au Pavillon de la Ville de Paris, gracieusement mis à leur disposition par le Conseil municipal. Cette exposition a été inaugurée le 23 juin dernier, sous la présidence de M. le Dr. Chassaing, membre du Conseil municipal, et sous la présidence d'honneur de M. Mesureur, député de la Seine.

L'assistance était nombreuse et des

plus choisies, et bien que les installations ne fussent pas encore complètes, on pouvait déjà prévoir le succès auquel était appelée cette œuvre utile et humanitaire.

“ C'est surtout aux mères que nous nous adressons, disait M. le Dr. Chassaing, dans son discours d'inauguration. Nous voulons, en effet, leur faire connaître les règles d'hygiène applicables à l'enfance, leur apprendre une foule de notions si simples, dont dépendent souvent la santé, parfois la vie des enfants, et dont beaucoup sont si accessibles que nous serions heureux de les voir enseignés même sur les bancs de l'école primaire.”

On ne pouvait mieux exposer et justifier le but que s'étaient proposé les membres du Comité d'organisation.

De son côté, dans une allocution très applaudie, M. le Dr. Brémond, qui remplit, avec beaucoup de zèle, les difficiles fonctions de Commissaire général, a développé le plan et le programme de l'Exposition :

“ Conférences de vulgarisation, Service de vaccinations gratuites, galeries d'enseignement par les yeux à l'intérieur, distractions enfantines, au dehors, voilà les bases fondamentales de l'Exposition d'Hygiène de l'Enfance.”

Aujourd'hui les installations sont complètes, et le succès commence à répondre aux espérances des organisateurs. Le Pavillon de la Ville de Paris est rempli de nombreuses vitrines où l'on peut apprécier les perfectionnements les plus parfaits des objets destinés à l'enfance. A l'extérieur, des théâtres de marionnettes, des voitures aux chèvres, des chevaux de bois, des appareils de gymnastique, des jeux de toute espèce ont été installés, et l'on doit féliciter les Membres du Conseil d'administration d'avoir songé à offrir cet élément de distractions aux bébés. Ainsi